

Enfant à inscrire

Nom : Prénom :

Date de naissance : ☐ Masculin ☐ Féminin

Lieu et département de naissance.....

Adresse de l'enfant :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS CONCERNANT LES REPRESENTANTS LEGAUX

	PARENT 1 (Père, mère, tuteur)	PARENT 2 (Père, mère, tuteur)
NOM Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone domicile		
Portable		
Mail (Indispensable)		
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf (e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé (e)	☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf (e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé (e)
En cas de Séparation	Précisez l'adresse de résidence principale de l'enfant : ☐ Résidence principale de l'enfant : ☐ chez le parent 1 ☐ chez le parent 2 ☐ Résidence alternée (<u>document justificatif</u>)	
Adresse de facturation	☐ adressée au parent 1 ☐ adressée au parent 2	

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTE	TEL DOMICILE	TEL PORTABLE

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du médecin traitant :

Téléphone :

Vaccins obligatoires : Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite à jour : ☐ oui ☐ non

Date du dernier rappel :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : ☐ oui ☐ non

Allergies/régimes alimentaires : ☐ non ☐ Oui Précisez :

Asthme : ☐ Oui ☐ non

Allergies médicamenteuses : ☐ non ☐ Oui Précisez :

Autre(s) information(s) :

Je soussigné(e), (Nom/Prénom),
certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler toute
modification à la Mairie d'Argentré du Plessis.

Argentré du Plessis, le
Signature des parents

Le maire de la commune d'Argentré du Plessis certifie avoir été informé de la demande d'inscription de l'enfant.

Argentré du Plessis, le.....
Signature du Maire,

△Pièces à joindre : livret de famille, justificatif de domicile et photocopie des vaccins
Dossier à déposer à la mairie ou à transmettre : a.couillard@argentre-du-plessis.fr

DEMANDES D'INSCRIPTIONS

	MATIN <i>8h30-12h00</i>	APRES- MIDI <i>13H00-17H00</i>	JOURNEE COMPLETE	REPAS SUR PLACE
MERCREDI 23 SEPTEMBRE				
MERCREDI 30 SEPTEMBRE				
MERCREDI 7 OCTOBRE				
MERCREDI 14 OCTOBRE				

INFORMATIONS

Les arrivées des enfants sont possibles

- Le matin entre 8h30 et 9h30
- Le midi entre 11h30 et 12h00
- L'après-midi en 13h00 et 14h00

Les départs des enfants sont possibles

- Le midi entre 11h30 et 12h00
- L'après-midi en 13h00 et 14h00
- Le soir à partir de 16h00

En dehors de ces horaires, les départs des enfants seront possibles uniquement pour se rendre à une activité extrascolaire sur autorisation écrite.

⚠ Tout départ est définitif

Le goûter est à fournir par les familles